

L'ACTIVITÉ DU SERVICE D'ARCHÉOLOGIE MUSULMANE DE LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS DE TUNISIE

Le 31 octobre 1952, M. Georges Marçais, membre de l'Institut, a présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, une communication de M. Slimane Mostfa Zbiss, chef du Département d'Archéologie Musulmane à la Direction des Antiquités et Arts de Tunisie. En voici le résumé :

Une époque, prospère entre toute pour la Tunisie du Moyen-Age, s'étend, sans conteste, depuis les Aghlabites jusqu'aux premiers Zirides (IX^e, X^e et XI^e siècles). Les Hilaliens, en envahissant le pays au milieu du XI^e siècle auront porté à l'art tunisien un rude coup dont il aura de la peine à se relever par la suite. Pendant plus d'un siècle et demi, jusqu'aux Hafsides, au XIII^e siècle, pas une construction monumentale — sauf à Tunis — ne sera édiflée dans tout le pays. Du moins, nous ne connaissons aucun édifice datant de cette époque. D'ailleurs, même lorsque les Hafsides deviendront maîtres du pays (XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles) l'art qui apparaîtra — et que nous connaissons d'ailleurs très imparfaitement — sera un art débile et dépourvu d'originalité. Il dégènera d'ailleurs davantage et définitivement à partir du XVII^e siècle avec les Turcs.

C'est cette période brillante entre toutes que le Département tunisien d'Archéologie Musulmane s'est assigné la tâche d'étudier tout particulièrement.

Si, dans les domaines religieux, militaire et utilitaire, l'architecture ne nous est pas totalement inconnue, nous ignorons tout, par contre, de l'architecture civile et domestique, source combien précieuse pour l'Histoire.

Aussi, les efforts déployés portent-ils principalement sur ce dernier chapitre.

A. — RESIDENCES ROYALES DU IX^e SIECLE

Des résidences royales de plus ou moins grandes envergure ont été construites depuis le IX^e siècle par les souverains ifriquiens, désireux d'échapper à l'atmosphère par trop hostile de Kairouan. Ce

furent d'abord au IX^e siècle, « Al Qasr al Qadim » (le Palais vieux), à une lieue au sud de Kairouan, ensuite la ville de Raqqadah, à une lieue plus loin.

Une fouille entreprise par M. Georges Marçais, voici une trentaine d'années, dans le premier site aurait, sans doute, donné les résultats les plus intéressants si elle avait été poussée plus loin.

Une autre fouille, entreprise par M. Zbiss, dans le second site, en janvier 1952, a été interrompue au bout de vingt jours pour des raisons d'ordre budgétaire indépendantes du Service des Antiquités. Repris cette année, les travaux ont été poursuivis par intermittence. S'ils ont permis de dégager deux citernes aghlabites, ils auraient sans doute été plus fructueux s'ils avaient pu se dérouler au gré de la Direction des Antiquités, c'est-à-dire sans arrêt, en lui permettant d'établir un calendrier cohérent et ainsi d'accomplir dans les conditions les moins défavorables une tâche extrêmement délicate.

B. — RESIDENCES ROYALES DES X^e, XI^e ET XII^e SIECLES

Si les sites du IX^e n'ont pas encore donné les résultats espérés, ceux des X^e, XI^e et XII^e siècles — c'est-à-dire Mahdia, Sabra-Mansouriyah et le Tunis Khourassanite — ont au contraire été fructueux.

Les Fatimides, en chassant le dernier prince aghlabite, au début du X^e siècle, occupent Raqqada, sa résidence, mais juste le temps de construire une ville-forteresse : Mahdia. Quand celle-ci est prête, ils s'y transportent mais non sans avoir, au préalable, détruit la première. Une période trouble suivra qui verra le Kharjite Abou Yazid, le fameux « homme à l'âne », sur le point d'exterminer la jeune dynastie. Par miracle, la situation est renversée et Abou Yazid sera lamentablement battu, pris et tué. L'autorité des Fatimides s'en trouvera définitivement affermie. Mahdia qui, jusque-là, avait joué un rôle défensif contre un ennemi intérieur, servira dorénavant de forteresse offensive d'où partiront les expéditions en Sicile.

Cependant, pour avoir le pays bien en main, il fallait surveiller de très près cette ville toujours prête à la dissidence qu'était Kairouan. Aussi, aussitôt l'hypothèque Kharijite levée, verra-t-on le vainqueur Al-Mansour donner l'ordre de construire, à un demi-mille au sud, une ville nouvelle, Sabra-Mansouriyah qui, bientôt, supplantera Kairouan et la réduira à un quartier annexe d'habitation. Les Kairouannais, privés de toute activité dans leur ville, n'y seront en effet que pour passer la nuit, étant occupés le jour à Sabra.

Cette situation durera jusqu'au milieu du XI^e siècle, soit jusqu'à l'invasion hilalienne : Sabra et Kairouan seront alors détruites. Al Moïzz B. Badis est impuissant à endiguer l'invasion bédouine qui le privera bientôt du contrôle du pays. Son autorité ne s'exercera plus que sur Mahdia. Les villes tunisiennes s'érigeront en principautés indépendantes et les Normands de Sicile trouvant en celles de la côte des proies faciles, les occuperont une à une.

Seule, Tunis échappera au désordre général et à la conquête. En effet, une organisation politique rationnelle et solidement établie lui permettra, avec les princes Khouranassites, de traverser cette longue crise de 120 ans sans inquiétude.

Les travaux de fouille qui se poursuivent depuis trois ans portent simultanément sur ces trois jalons de l'art fatimide et ses dérivés sanhagien et Khourassanite : Mahdia, Sabra-Mansouriyah et le Tunis de la fin du XI^e siècle et du début de XII^e siècle. C'est le résultat de ces travaux qui vient d'être communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Les documents exhumés — palais et objets mobiliers — sont de la plus haute importance pour deux raisons :

- a) ils nous introduisent dans un domaine de l'art musulman inconnu jusqu'ici;
- b) à défaut d'une documentation écrite, pour nous renseigner sur cette période, ces documents archéologiques constitueront notre seule source historique.

Voilà en bref le sujet de trois notes communiquées par M. Zbiss. Une quatrième note retrace l'activité du Département Musulman pendant ces dernières années. Elle est donnée in-extenso ci-après.

**RAPPORT SUR L'ACTIVITE DU DEPARTEMENT MUSULMAN
A LA DIRECTION DES ANTIQUITES DE TUNISIE
MEMOIRE PRESENTE A L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES LE 31 OCTOBRE 1952**

Créé officieusement le 1^{er} mars 1948, ce Département a pu en quelques mois réunir une grande quantité de documents archéologiques et donner la preuve que, malgré les innombrables destructions et transformations de monuments, le sol tunisien demeure, quand même, un pays extrêmement riche en monuments musulmans. Consacré officiellement depuis mars 1951, ce Département d'archéologie musulmane a fait les réalisations suivantes :

1° INSCRIPTIONS ARABES :

- a) réunion des inscriptions arabes de Kairouan (600 à peu près);
- b) réunion des inscriptions de Monastir (100 environ);
- c) réunion des inscriptions de Tunis (200 environ);
- d) réunion d'une cinquantaine d'inscriptions de Sousse;
- e) réunion d'une trentaine d'inscriptions d'autres villes.

2° MONUMENTS MUSULMANS :

- a) **TUNIS** : Il a été repéré à Tunis les monuments inédits suivants :

IX^e siècle : Coupole Msid Al Qobba, 41, rue Tourbet El Bey;

X^e siècle : Mosquée Al Ichbili, Souk El Blat;

Mosquée Rammadine, 17, rue Tourbet El Bey;

Mosquée Al Fâl, angle rue de la Kasbah et Souk du Cuivre;

Mosquée Sidi Amir, place Sidi Ali Azouz;

Mosquée Sidi Mansour, rue du Bon-Secours;

Mosquée At-Tarraz, 41, rue Sidi Ben-Arous;

Mosquée Al Hafsia, angle rue Al-Hafsia et rue At-Toumi;

Mosquée sans nom particulier, rue Ibn Nejma N° 22;

Mosquée du Souk Sakkagine, Souk Es-Sakkagine;

Coupole Sidi Bou Khrissan, 12 bis, rue Ben Mahmoud.

XI^e-XII^e siècles :

Mosquée Al Mihras, 1, rue de l'Eglise.
L'enceinte de la Grande Mosquée Az-Zaytouna.

XIII^e-XIV^e siècles :

Mosquée rue du Fort (Porte du Miel);
Mosquée Mélassine;
Mosquée de la rue du Divan.

b) SOUSSE :

X^e siècle :

Mosquée Al Baqqaline;
Mosquée Lakhouat;
Mosquée Jrad;
Medersa Az Zaqqaq.

c) MONASTIR : deux nouveaux ribats sont découverts :

IX^e siècle :

1^{er} ribat, actuellement zaouiat Sidi-Ameur;
2^e ribat, actuellement zaouiat Sidi Dhoub.

X^e siècle :

Mosquée Ad-Dizz
Mosquée Al-Toubi;
Mosquée Ar-Raï.

d) DAR CHAABANE :

IX^e siècle :

Sidi Hlal (Ribat).

e) ROHIA :

X^e siècle : Coupole de Sidi Al Marighni.

Nous donnons ici les principales découvertes; nous en laissons de côté un grand nombre d'autres, notamment les survivances archaïques partielles qui subsistent dans des monuments radicalement transformés.

3° INSTRUMENTS DE TRAVAIL :

Ces découvertes nécessitent des instruments de travail de première nécessité :

- a) un laboratoire photographique perfectionné;
- b) un fichier photographique;
- c) un atelier de dessin avec du personnel fixe et du personnel itinérant;
- d) des équipes de décapeurs, de restaurateurs et de maçon;
- e) un fichier monumental;
- f) du personnel de Secrétariat et d'Administration;
- g) le moyen de circuler rapidement et de transporter les matériaux vers les Musées.

Grâce à MM. Paye et Picard, un certain nombre de ces instruments ont pu voir le jour mais, étant donné l'ampleur de la tâche à accomplir, d'autres ressources que les crédits gouvernementaux sont nécessaires pour que nous puissions travailler plus efficacement.

4° MUSEES REGIONAUX OU SPECIALISES :

- a) Musée Bou Khrissan à Tunis. Musée lapidaire (prêt) (1);
- b) Musée régional à Sousse au ribat (en préparation);
- c) Musée régional à Kairouan (en préparation);
- d) Musée régional à Mahdia (en préparation).

Ces trois derniers disposent déjà et des locaux et des matériaux à exposer. Seuls font défaut les crédits nécessaires à leur aménagement.

(1) Voir Bulletin Economique et Social de la Tunisie No 77 (juin 1953) page 95 « Le Musée d'Art Musulman de Sidi Bou Khrissan à Tunis », par S. M. Zbiss.

5° RESTAURATION DE MONUMENTS :

Dans ce domaine ,il y a beaucoup à faire. Seulement, l'ampleur des capitaux à investir est de tres loin supérieure à nos ressources actuelles. Il y a là une situation juridique paradoxale à réformer : en effet, étant donné que les restaurations sont à la charge des propriétaires, l'Administration ne nous alloue pas des crédits suffisants pour la restauration systématique de tous les monuments en mauvais état. Or, comme les propriétaires se désintéressent de ces monuments et que nous n'avons pas de moyens efficaces pour les obliger, à s'en occuper, des édifices importants se désagrègent devant nous, sans que nous puissions intervenir opportunément. Néanmoins, nous avons en chantier la restauration du Ribat de Sousse et du bassin des Aghlabites à Kairouan.

6° FOUILLES :

Les fouilles suivantes ont été effectuées :

- a) **Fouille de la nécropole des princes Khourassanites à Tunis** qui a levé une partie du mystère qui planait sur cette dynastie;
- b) **fouille de Sabra-Mansouriyah** qui a donné et qui donnera des documents de première importance sur l'architecture civile des premiers Fatimides et de leurs lieutenants, les Sanhagiens;
- c) **fouille de Mahdia** qui a donné et qui donnera également d'importants documents sur l'architecture mixte (militaire et civile) des premiers Fatimides.

7° PUBLICATIONS EN PREPARATION :

- a) Corpus des Inscriptions Arabes de Tunisie;
- b) Corpus des Formes et des Thèmes Décoratifs de la Céramique Musulmane de Tunisie;
- c) Compte rendu des fouilles de Tunis, de Sabra et de Mahdia;
- d) Publication des monuments dont la liste est donnée précédemment au 2° paragraphe.

CONCLUSION

J'appelle l'attention de la docte Assemblée sur l'étendue du travail à faire et souhaite qu'un effort particulier soit fait en faveur du Département Musulman afin de lui permettre de développer ses moyens d'action pour le plus grand bien de la Science Archéologique Musulmane qui, de plus en plus, s'affirme comme une science de l'avenir.

Slimane Mostfa ZBISS,
Inspecteur des Monuments Historiques
de Tunisie.